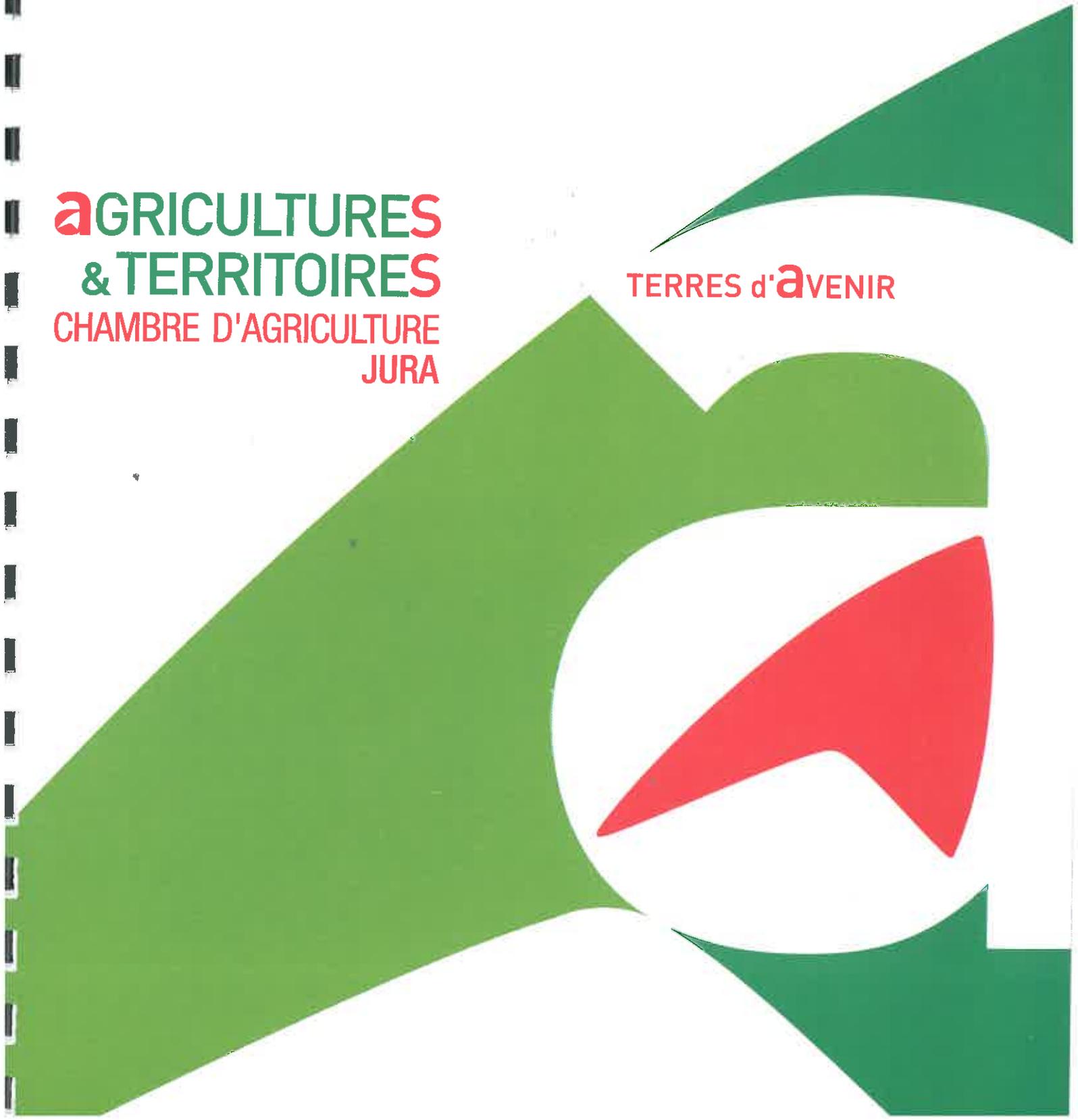


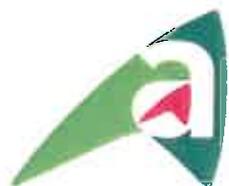
Diagnostic pastoral

HAUTS DE BIENNE

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

TERRES d'**a**VENIR

The graphic design features several overlapping, organic shapes in shades of green and red. A large, light green shape dominates the lower-left and central areas. A dark green shape is positioned in the upper-right. A red shape is located in the lower-right, partially overlapping the light green shape. The overall composition is dynamic and modern.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

Diagnostic pastoral

Maître d'ouvrage : **HAUTS DE BIENNE**

Adresse : **Mairie des Hauts de Bienne – BP 90107**

Commune : **39400 MOREZ**

Téléphone : **03-84-33-10-11**

Document réalisé par : **Sylvie BOMBRUN (BREVET)**

PLAN D'ETUDE

1. L'UNITE PASTORALE

- 1.1 *Localisation, contexte du projet*
- 1.2 *Le foncier*
 - 1.2.1 *La surface*
 - 1.2.2 *Les propriétaires*
- 1.3 *Les enjeux naturels*
- 1.4 *La fréquentation touristique*
- 1.5 *Le patrimoine bâti*

2. INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENTS LIES A L'UTILISATION PASTORALE

- 2.1 *Les accès*
- 2.2 *Les équipements pastoraux*
 - 2.2.1 *Les clôtures*
 - 2.2.2 *Les ressources en eau*
 - 2.2.3 *Les dispositifs de contention*
 - 2.2.4 *Les passages multi-usages*
- 2.3 *Conduite actuelle du troupeau*

3. LE POTENTIEL FOURRAGER et FORESTIER

- 3.1 *Observations et estimation de la production potentielle de matière sèche*
 - *Observations de la flore et espèces forestières par site*
 - *Estimation de la production potentielle de matière sèche par secteur et globale*
- 3.2 *Valorisation agricole de la ressource fourragère et forestière des pré-bois*
- 3.4 *Volet environnemental et paysager*

4. PRECONISATIONS POUR UN PLAN DE GESTION PASTORALE

ANNEXES

Listes des espèces indicatrices des différents milieux

1. L'UNITE PASTORALE

1.1 Localisation, contexte du projet

Les parcelles concernées par le diagnostic pastoral sont situées sur le territoire de la commune de **MOREZ (HAUTS DE BIENNE)** :

- Zone : **de montagne**
- Altitude : **750 m environ**
- Parc Naturel du Haut-Jura : **Oui**
- Réserve Naturelle : **Non**
- Arrêté Préfectoral de Biotope : **Massif du Risoux**
- Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux 79409) : **Massif du Risoux**
- Site classé : **Non**
- Site inscrit : **Non**
- Site Natura 2000 : **Massif du Risoux, Vallées de la Bienne, du Tacon et du Flumen**
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I : **Le Risoux**
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type II : **Massif du Risoux, Forêt et haute vallée de la Bienne et de ses affluents**
- Zone d'intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) : **Forêt du Risoux**

La commune déléguée de Morez a lancé depuis plusieurs années un programme de réouverture de ses paysages. Une première expérimentation de réouverture-réhabilitation pastorale a été réalisée en 2011-2012 sur des parcelles communales. Au vu des résultats obtenus, très appréciés tant par la ville que par ses habitants, la Municipalité a étendu cette réflexion sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, un dossier « Morez, au cœur d'un grand parc » a été initié. Plus d'une quarantaine d'hectares en pâture ont été réouverts (*voir carte ci-contre*).

La municipalité souhaite poursuivre ce travail de dégagement paysager car elle a l'ambition de pouvoir installer un exploitant agricole sur son territoire (*parcelles en damier violet/blanc identifiées « projet déboisement » sur la carte ci-après*).

1.2 Le foncier

1.2.1 La surface

Surface totale des parcelles concernées par le diagnostic : **6,44 ha** qui se découpent en 5 parcelles :

- L'Hôpital : 2,4 ha
 - Parcelle Nord : 0,58 ha
 - Parcelle Sud : 1,82 ha
- Bricomarché : 0,77 ha
- Sur le Puits : 1,29 ha
- SNCF-Drire : 1,52 ha
 - Parcelle Nord : 0,54 ha
 - Parcelle Sud : 0,98 ha
- Leader Price : 0,46 ha

Cf. carte des parcelles page suivante

1.2.2 Les propriétaires

- Les parcelles suivantes sont en propriété de la commune des Hauts de Bienne : AB 199, AB 198p, AE 14p, AE 15p, AI 277, AI 274, AI 270 et AI 238.
Les autres parcelles appartiennent à des privés qui ont donné leur accord pour le projet.

1.3 Les enjeux naturels

Les parcelles ne sont pas situées en site Natura 2000 ni en ZNIEFF. Il n'y a pas d'enjeux naturels particuliers.

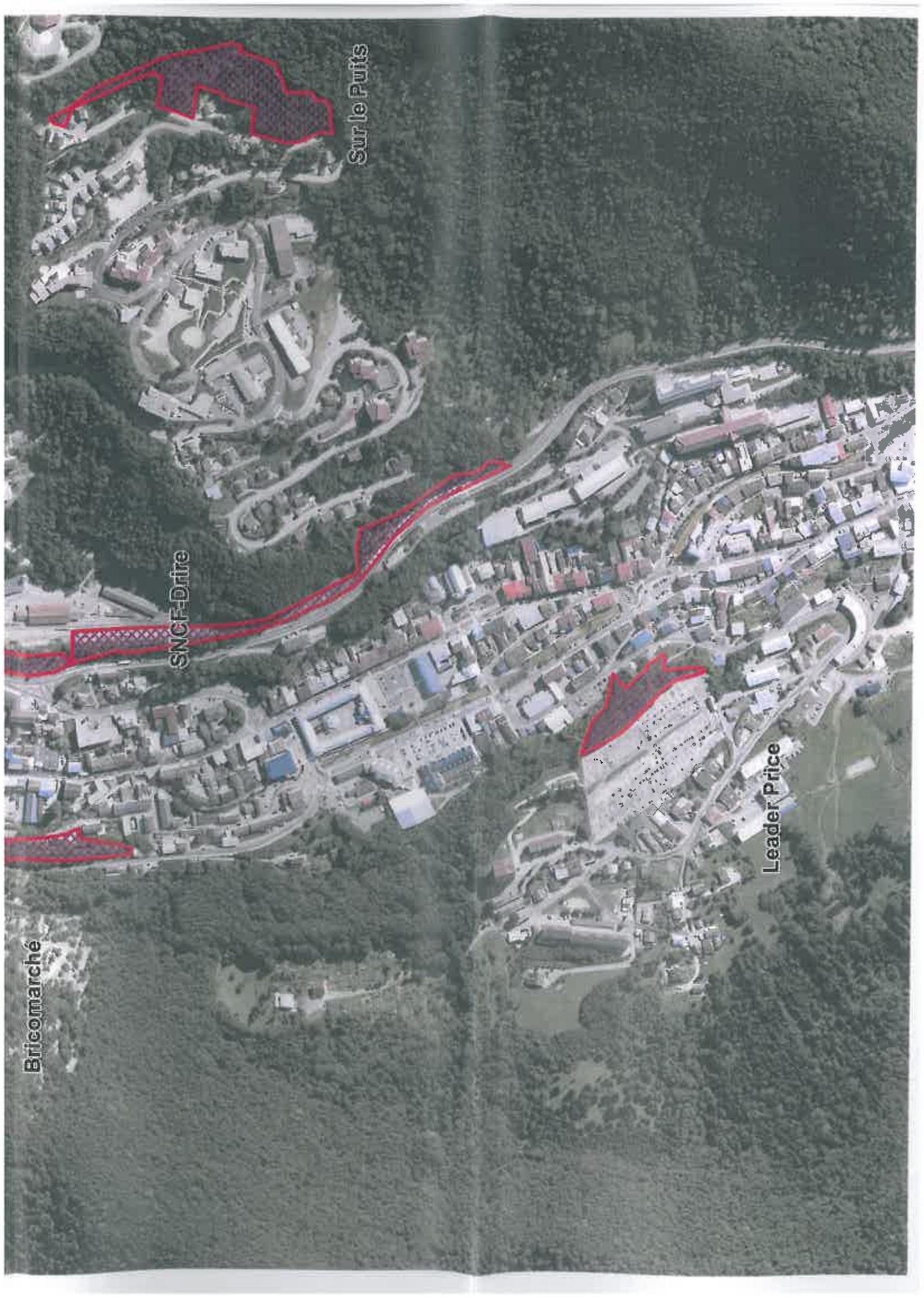
Cf. carte des sites Natura 2000 à proximité ci-après

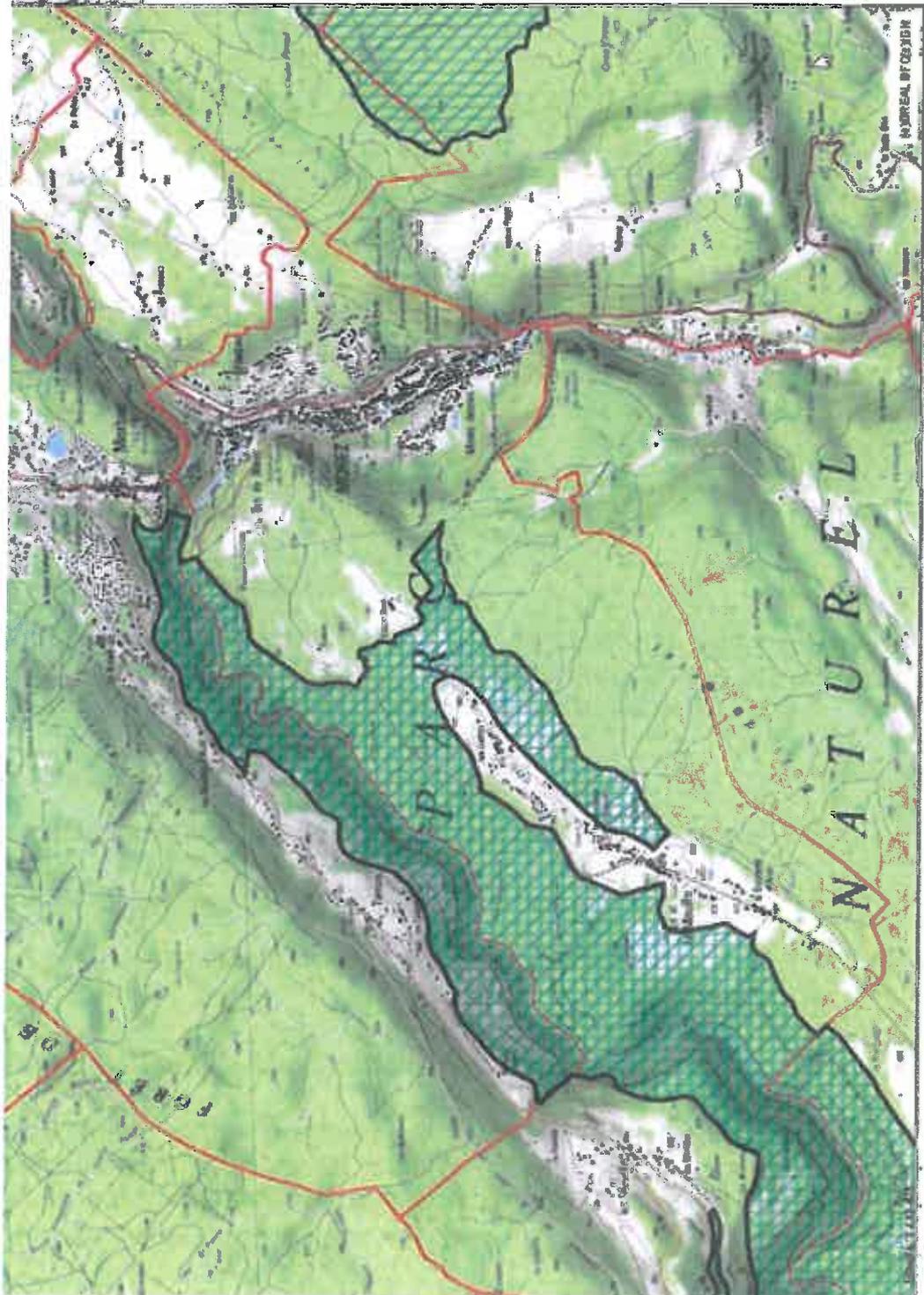
Bricomarché

SNCF-Ditre

Sur le Puits

Leader Price





Contenu de la carte

Ardennes

Nature et Biodiversité

Réseau Natura 2000 (évaluation état de conservation)

N 2000 Sites Habitats (SH - ZSC)

SH Sites Habitats (SH - ZSC)

N 2000 Sites Oiseaux (ZO)

N 2000 Sites Oiseaux (ZO)

N2000 propositions sites habitats (pSH)

N2000 propositions sites habitats (pSH)

N2000 propositions sites Oiseaux (pZO)

N2000 propositions sites Oiseaux (pZO)

N2000 propositions sites Oiseaux (pZO)

Limites administratives

Départements Bourgoigne-Franche-Comté

Départements Bourgogne-Franche-Comté

Départements Ardennes

Départements Ardennes

Départements Ardennes

communes

communes

Références

Scale 1:100,000

Scale 1:100,000

1.4 La fréquentation touristique

La parcelle « Sur le Puits » est traversée par un sentier touristique. Les autres parcelles sont situées en limite de route, voie ferrée ou chemin.

1.5 Le patrimoine bâti

Il n'y a pas de patrimoine particulier sur les parcelles concernées par le projet.

2. INFRASTRUCTURES ET UTILISATION PASTORALE

2.1 Les accès

Il n'y a pas de problèmes d'accès aux parcelles.

2.2 Les équipements pastoraux

2.2.1 Les clôtures

Les parcelles sont délaissées par l'activité agricole depuis de nombreuses années et ne sont donc pas clôturées.

2.2.2 Les ressources en eau

Au niveau de l'alimentation en eau, les parcelles ne sont pas pourvues de points d'eau naturels et non raccordées non plus à un réseau. On trouve quelques eaux de ruissellement sur une parcelle.

2.2.3 Les dispositifs de contention

Il n'y a actuellement pas de dispositif de contention.

2.2.4 Les passages multi-usages

Il n'y a pas de passages multi-usages sur les parcelles.

2.3 Conduite actuelle du troupeau

Les parcelles n'étant plus valorisées par l'activité agricole, il n'y a pas de pâturage actuellement. Le projet vise à réouvrir les espaces pour les valoriser par du pastoralisme. Le diagnostic permettra d'évaluer la ressource potentielle des parcelles pour les animaux.

3. LE POTENTIEL FOURRAGER ET FORESTIER

3.1 Observations et estimation de la production potentielle de matière sèche

Détail de la méthode utilisée pour évaluer la production potentielle de matière sèche :

Une typologie des végétations a été réalisée à partir de la **méthode « Patubois »**, mais avec des ajustements car les parcelles sont situées à une altitude inférieure à 900m :

1. Des **polygones** selon le taux de boisements sont identifiés avant d'aller sur le terrain : type 1000 (taux de boisement < 1%), type 2000 (1%<taux de boisement<20%), type 3000 (20%<taux de boisement<70%), et type 4000 (taux de boisement>70%)
2. Au niveau agricole, les espèces floristiques rencontrées sont inventoriées (de façon non exhaustive) pour pouvoir évaluer les différents milieux présents : pré de fauche, pré pâturé, pelouse, friche, pré-bois,...

Compte tenu de la faible taille des parcelles et de l'uniformité des milieux par site, les parcelles n'ont pas été découpées en différents polygones.

La **valeur pastorale** (VP) est ensuite calculée suivant l'estimation des recouvrements moyens des 3 groupes socio-écologiques : prairies fauchées et pâturées, pelouses et ourlets. Compte tenu des travaux de réouverture qui sont à prévoir, une valeur pastorale après travaux sera estimée à partir de la végétation présente sur les parties plus ouvertes.

On peut alors attribuer une valeur pastorale par site à partir de ces relevés. De cette valeur pastorale est ensuite calculée un rendement potentiel auquel on déduit des pertes diverses. En effet, en raison de la sénescence des plantes et du piétinement des animaux, il est important d'intégrer des pertes de fourrage dans l'évaluation de la production et le calcul de la charge en bétail. C'est pourquoi un taux de perte unique de 20% est déduit de la production fourragère potentielle. On obtient alors un **rendement net**.

Voici le détail des observations au niveau agricole par site, ainsi que les valeurs pastorales et les rendements calculés.



L'Hôpital

➤ *Observations de la flore et espèces forestières par site*

Selon la méthode énoncée, voici donc le détail des observations par site (Cf. carte page précédente) :

Site de L'HOPITAL

Espèces rencontrées		
Lierre, Erable, Pervenche, Fraisier, Eglantier, Sceau de Salomon, Ronce, Agrostis, Brachypode penné, Trèfle blanc, Pissenlit, Dactyle, Carotte sauvage, Gaillet mou, Vesce, Silène		
Valeur Pastorale	VP actuelle = 8,9	VP future = 15,3





Parcelle très forestière et en pente. On ne trouve pas de clôtures mais des vestiges de grillage qui sépare la parcelle de l'Hôpital.



Après discussion entre les élus des Hauts de Bienne et les propriétaires des parcelles qui entourent l'Hôpital, les privés ont donné leur accord pour une valorisation agricole de ces surfaces. De la réouverture et des clôtures sont à prévoir. A noter que c'est la plus grande parcelle du projet.



La valeur pastorale après réouverture a été estimée à partir des espèces présentes sur une partie laissée ouverte à proximité de la parcelle. Voici les espèces relevées (de façon non exhaustive) : Lierre, Fraisier, Seau de Salomon, Véronique Petit Chêne, Noisetier, Viorne, Cornouiller, Frêne, Epicéa, Anthrisque, Dactyle, Lotier, Gaillet mou, Pimprenelle, Brome dressé, Gaudinie, Brome stérile, Scabieuse, Alchémille, Silène enflée, Ronce, Houlique laineuse, Pâturin, Brachypode penné, Achillée Millefeuille, Rumex Grande Oseille.



Leader Price

Site de LEADER PRICE (en dessous du cimetière)

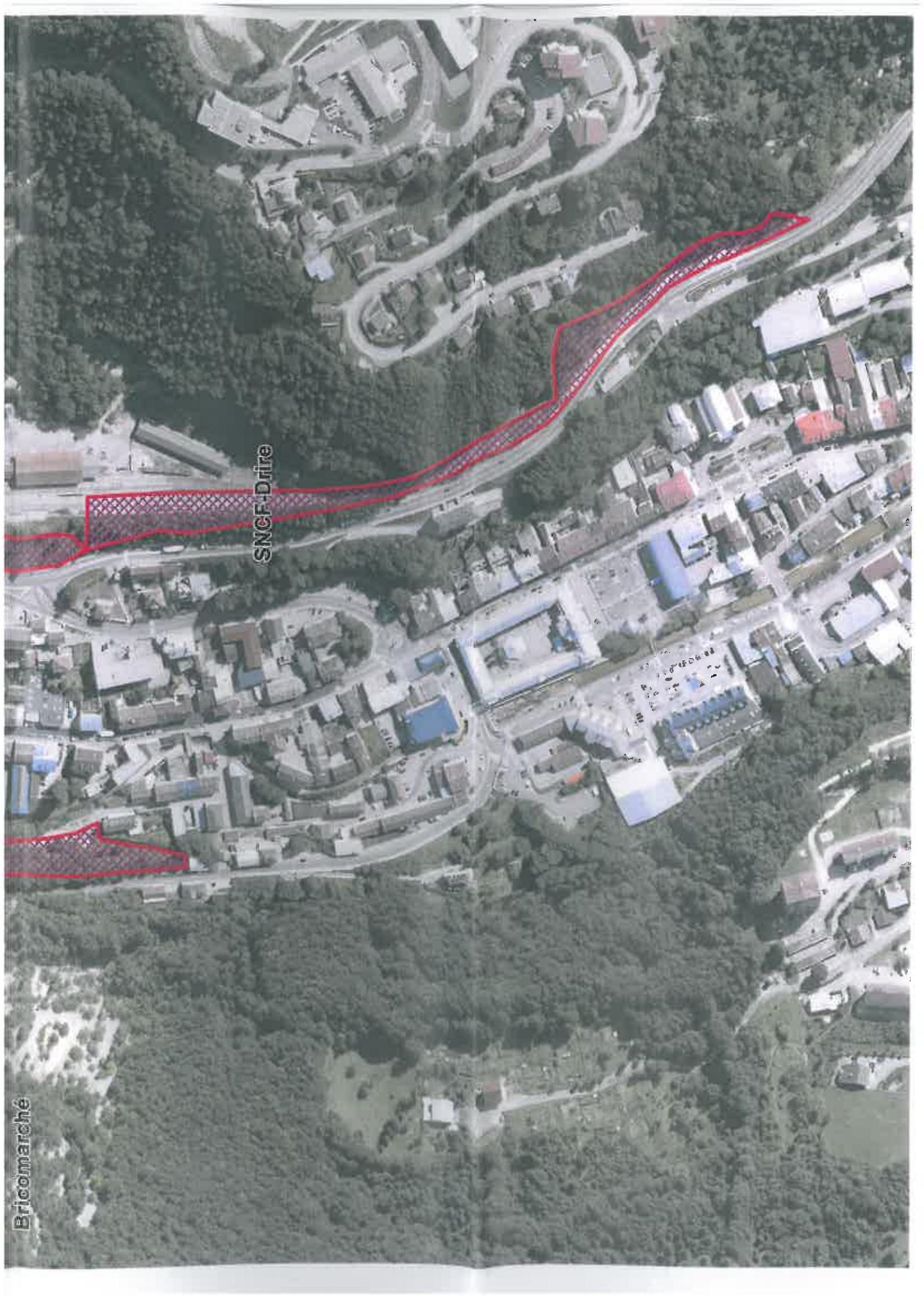
Espèces rencontrées		
Erable, Noisetier, Aubépine, Lierre		
Valeur Pastorale	VP actuelle = 0	VP future = 23,5



Cette parcelle située en dessous du cimetière a actuellement une valeur pastorale proche de zéro. Elle est en légère pente et le boisement est assez récent. On y trouve beaucoup de Noisetier et d'Erable.

La valeur pastorale après réouverture a été là encore estimée à partir des espèces présentes à proximité sur des parties ouvertes, à savoir : Fraisier, Gaillet mou, Pâturin, Valériane, Pissenlit, Gaudinie, Eglantier, Géranium des Bois, Fougère, Laser, Benoîte, Cornouiller, Liseron, Dactyle, Avoine, Frêne, Ronce.

On trouve un chemin à proximité de la parcelle.



SNCF-Drite

Bricomarché

Site de BRICOMARCHE

Espèces rencontrées		
Essentiellement forestières : principalement du Hêtre et quelques Erables. Ce ne sont que des petits bois.		
Valeur Pastorale	VP actuelle = 0	VP future = 23,5



La parcelle est extrêmement pentue, toute en longueur et très forestière, d'où une valeur pastorale quasi nulle. Voici les espèces vues sur les parties plus ouvertes : Vesce, Fraisier, Carotte, Minette, Avoine, Flouve, Brome, Dactyle, Trèfle, Achillée Millefeuille, Gaillet mou, Silène enflée, Brachypode penné, Cornouiller, Pâturin, Euphorbe petit Cyprès, Seau de Salomon, Fétuque, Pissenlit. Une réouverture est nécessaire.

A noter la proximité avec la route d'où des clôtures de bonne qualité à installer.

Site de SNCF-DRIRE

Espèces rencontrées		
Epicéa, Prunellier, Brome, Saule, Brachypode penné, Pimprenelle		
Valeur Pastorale	VP actuelle = 3,7	VP future = 20,1



Cette parcelle en pente et toute en longueur n'est pas pâturée actuellement et est à réouvrir. Par contre, elle est coincée entre la route (nationale 5) et la voie ferrée. L'accès des bétailières pour décharger les animaux n'est pas facile à prévoir et les clôtures devront être de bonne qualité.



Estimation de la valeur pastorale après réouverture à partir des espèces suivantes observées : Prunellier, Valériane, Gaillet mou, Anthriscue, Brachypode penné, Grande Astrance (Cf. photo ci-dessus), Linaire, Avoine, Crépis, Scabieuse, Brome, Cornouiller, Trèfle, Géranium, Millepertuis, Carotte, Fraisier, Minette, Séneçon.



Sur le Puits

Site **SUR LE PUIITS**

Espèces rencontrées		
Essentiellement forestières : principalement du Hêtre, de l'Erable et quelques Epicéas. Ce ne sont que des petits bois.		
Valeur Pastorale	VP actuelle = 0	VP future = 14,2



Cette parcelle est très forestière (majoritairement des feuillus) et en pente. Elle est traversée par un sentier touristique. De l'eau suinte le long des chemins par endroit.

Estimation de la production potentielle de matière sèche par secteur et globale

Voici les valeurs pastorales et l'évaluation de la production fourragère obtenue pour les parcelles avec le détail par site :

N° Polygone	Surface (ha)	VP après réouverture	Rendement (T MS)
Hôpital	2,4	15,3	2,94
Leader Price	0,46	23,5	0,86
Bricomarché	0,77	23,5	1,45
SNCF-Drire	1,52	20,1	2,44
Sur le Puits	1,29	14,2	1,47
TOTAL	6,44 ha		9,16 T MS

On obtient une production potentielle de 9,16 Tonnes de MS pour l'ensemble des parcelles (en tenant compte d'un taux de perte fixe de 20 %).

Ceci tient compte d'un potentiel fourrager après réouverture mécanique. Il faudra quelques années pour que le potentiel soit optimum, le temps que la flore évolue vers des espèces plus prairiales.

3.2 Valorisation agricole de la ressource fourragère et forestière des pré-bois

Connaissant la production fourragère potentielle des parcelles, voyons quelle valorisation par les animaux on peut espérer.

Ensemble des Parcelles	Production fourragère estimée (kg MS)	Besoins en MS /jour/UGB (kg MS)	Nombre de jours de pâturage	Nombre d'UGB
	9 160	15	184	3,3

Pâturage du 1^{er} mai au 31 octobre : 184 jours.

Avec le pâturage et la réouverture mécanique des milieux, le nombre d'UGB potentiel va augmenter progressivement.

A noter qu'un ovin ou une chèvre ont un équivalent de 0,15 UGB.

Attention, ces valeurs sont bien évidemment indicatives. En effet, le temps sera déterminant dans la production fourragère : une pelouse arrosée régulièrement sera productive alors qu'une période sèche pénalisera sérieusement le rendement avec un arrêt de végétation.

3.3 Volet environnemental et paysager

Au niveau paysager et environnemental, réouvrir ces parcelles et les gérer par du pâturage est intéressant pour 2 principales raisons :

- Laisser des clairières ouvertes au niveau des surfaces très boisées qui vont favoriser la biodiversité
- Eviter la fermeture des paysages aux abords de la commune



Point de vue des élus de la commune des Hauts de Bienne

« Ayant toujours l'ambition d'installer un exploitant agricole sur son territoire, la municipalité souhaite poursuivre ce travail de dégagement paysager qui s'accompagnera d'une action de pastoralisme avec la création de parcs clôturés. Il s'agit ici de répondre aux enjeux paysagers sur le territoire communal, en permettant d'entretenir ou réouvrir efficacement les espaces actuellement délaissés par l'activité agricole et en cours d'embroussaillage, notamment des secteurs qui n'avaient pu être réalisés lors des interventions précédentes mais qui ont tout leur intérêt pour le projet à terme d'installation d'un exploitant agricole. Ces actions de reconquête paysagère visent également à renforcer l'attractivité du territoire, à redonner une autre image de notre commune. »

4. PRECONISATIONS POUR UN PLAN DE GESTION PASTORALE

- **Valorisation fourragère**

Le diagnostic pastoral donne des éléments sur la productivité des surfaces prairiales soit une production potentielle d'environ 9,2 tonnes de matière sèche pour l'ensemble des parcelles après réouverture. Cette réouverture mécanique est indispensable pour retrouver une valorisation fourragère.

- **Valorisation forestière**

On ne trouve que des espèces qui n'ont pas de véritable valeur au niveau forestier, essentiellement du Hêtre (petits bois).

- **Ressources en eau**

Il n'existe pas de points d'eau naturels sur les parcelles (hormis quelques écoulements d'eaux de ruissellement après de fortes pluies), ni de raccordement à un réseau d'eau. Des bacs à eau seront à installer pour abreuver les animaux.

- **Clôtures**

Compte tenu de la non-utilisation de ces parcelles depuis de nombreuses années, les parcelles sont donc à clôturer : en fixe en priorité et avec de bonnes clôtures compte tenu de la proximité des parcelles avec des routes (dont nationale 5) ou voies ferrées.

- **Dispositifs de contention et accès**

A voir selon les besoins des exploitants des parcelles.
A priori, il n'y a rien à prévoir au niveau de ces 2 postes.

- **Le patrimoine bâti**

On ne trouve pas de bâti sur ces parcelles.

ANNEXES

Prairies de fauche, Plantes herbacées des prairies fauchées (ou/et irrégulièrement pâturées) et fertilisées, sur sol frais ni très sec ni très humide.

<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Carfeuil des prés
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Avoine élevée, fromental
<i>Avenula pubescens</i>	Avoine pubescente
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée
<i>Cerastium arvense</i>	Céraiste des champs
<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>triviale</i>	Céraiste commun
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle
<i>Crucifera laevipes</i>	Gaillet croisetia
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs
<i>Festuca pratensis</i>	Fétuque des prés
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Silène fleur de coucou
<i>Phleum pratense</i>	Phléole des prés
<i>Pimpinella major</i>	Grand boucage
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun
<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	Rhinanthe crête de coq
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés
<i>Trollius europaeus</i>	Trolle
<i>Trisetum flavescens</i>	Avoine dorée
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca, Jarosse

**Prés pâturés, Plantes herbacées des prairies pâturées, fertilisées
et piétinées, sur sol frais ni très sec ni très humide**

<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire
<i>Alchemilla monticola</i>	Alchémille des montagnes
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette
<i>Carum carvi</i>	Cumin
<i>Crocus vernus subsp. sibiricus</i>	Crocus
<i>Crepis mollis</i>	Crépide molle
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle
<i>Festuca gr. rubra</i>	Féluque rouge
<i>Gentiana lutea</i>	Gentiane jaune
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque
<i>Leontodon autumnalis</i>	Liondent
<i>Lolium perenne</i>	Ivrale, Ray-Grass
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
<i>Plantago media</i>	Plantain intermédiaire
<i>Plantago major</i>	Grand plantain
<i>Poa alpina</i>	Pâturin des Alpes
<i>Poa supina</i> + annua	Pâturin couché & annuel
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit, dent de lion
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle rouge des prés
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc rampant
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne
<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet

Pelouses maigres

<i>Acinos</i> sp. pl.	Sarriettes
<i>Alchemilla conjuncta</i>	Alchémille de Hoppe
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnérable
<i>Briza media</i>	Brize
<i>Bromus erectus</i>	Brome dressé
<i>Calamagrostis varia</i>	Calamagrostide bigarrée
<i>Campanula cochlearifolia</i>	Campanule fluette
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuille ronde
<i>Carduus defloratus</i>	Chardon décapité
<i>Carex caryophylla</i> + <i>montana</i> + <i>ornithopoda</i> + <i>pilulifera</i> + <i>sempervirens</i>	Petites laîches des pelouses
<i>Carlina acaulis</i> subsp. <i>simplex</i>	Carlina blanche
<i>Chamaespartium sagittale</i>	Genêt allé
<i>Cirsium acaule</i>	Cirse sans tige
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès
<i>Festuca gr. ovina</i>	Fétuque ovine
<i>Galium pumilum</i> + <i>anisophyllum</i>	Petits gaillets
<i>Gentiana verna</i>	Genêtane printanière
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Fougère herbe à Robert
<i>Helianthemum</i> sp. pl.	Hélianthèmes
<i>Hieracium lactucella</i>	Épervière auricule
<i>Hieracium pilosella</i>	Piloselle
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrévide à toupet
<i>Koeleria pyramidata</i>	Koelérie pyramidale
<i>Lasarpium siler</i>	Lasar siler
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
<i>Nardus stricta</i>	Nard raide, poil de chien
<i>Plantago atrata</i>	Plantain noir
<i>Polygala</i> sp. pl.	Polygales
<i>Potentilla erecta</i>	Potentille dressée
<i>Potentilla labernaemontani</i> + <i>crantzii</i> + <i>aurea</i>	Petites potentilles en rosette
<i>Ranunculus carinthiacus</i> + <i>montanus</i>	Ranuncule des montagnes
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle
<i>Sedum</i> sp. pl.	Orpins
<i>Sesleria albicans</i>	Seslérie bleuâtre
<i>Thymus</i> sp. pl.	Serpolet
<i>Trifolium montanum</i>	Trèfle des montagnes

Ourlets et friches maigres

Agrimonia eupatoria
Aquilegia vulgaris + *atrata*
Brachypodium pinnatum
Clinopodium vulgare
Epilobium angustifolium
Fragaria vesca
Galium album
Helleborus foetidus
Hypericum perforatum
Knautia dipsacifolia
Origanum vulgare
Poa chaixii
Rubus sp. pl.
Pteridium aquilinum
Prenanthes purpurea
Teucrium scorodonia
Trifolium medium
Vicia sepium
Viola hirta

Algermoine
Anoûlle
Brachypode ponné
Clinopode
Epilobe à feuilles étroites
Fraisier des bois
Gaïlet mouffine
Hellebore
Millepertuis perforé
Knautie à feuilles de cardère
Origan
Pâturin de Chaux
Ronces et framboisier
Fougère algie
Préanthe pourpre
Germandrée scorodaine
Trèfle intermédiaire
Vesce des haies
Violette hérissée

Friches nitratophiles et mégaphorbiaies, Plantes herbacées des friches et mégaphorbiaies, sur sol eutrophe mésohygrophile

<i>Aconitum napellus</i>	Aconit napel
<i>Aconitum vulparia</i>	Aconit tue-loup
<i>Adenostyles alliania</i>	Adénostyle à feuille d'aillaire
<i>Alliaria petiolata</i>	Allaire
<i>Arctium</i> sp. pl.	Bardane
<i>Anuncus dioicus</i>	Reine des bois
<i>Athyrium filix-femina</i> + <i>distentifolium</i>	Fougère femelle
<i>Atropa bella-donna</i>	Bellédone
<i>Campanula rhomboidalis</i>	Campanule rhomboïdale
<i>Centaurea montana</i>	Centaurée des montagnes
<i>Chaerophyllum hirsutum</i>	Chaerophyte hirsute
<i>Chenopodium bonus-henricus</i>	Épinard sauvage
<i>Cicerbita alpina</i>	Laitue des Alpes
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs
<i>Cirsium eriophorum</i>	Cirse laineux
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse vulgaire
<i>Crepis paludosa</i>	Crépide des marais
<i>Crepis pyrenaica</i>	Crépide des Pyrénées
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespéteuse
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle
<i>Geleopsis tetrahit</i>	Ortie royale
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées
<i>Geranium sylvaticum</i>	Géranium des bois
<i>Hypericum maculatum</i>	Millepertuis tacheté
<i>Petasites albus</i>	Pétasite blanc
<i>Polygonatum verticillatum</i>	Scœau de Salomon verticillé
<i>Ranunculus platanifolius</i>	Renoncule à feuilles de platane
<i>Rumex arifolius</i>	Rumex alpestre
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble
<i>Senecio nemorensis</i> + <i>fuchsii</i>	Séneçons des bois & de Fuchs
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux
<i>Thalictrum aquilegifolium</i>	Pigamon à feuilles d'ancolie
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque
<i>Veratrum album</i> + <i>lobelianum</i>	Vérate

Sous-bois herbacés et landes

<i>Adoxa moschatellina</i>	Muscatelle
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois
<i>Asarum europaeum</i>	Oraille d'homme
<i>Cardamine heptaphylla</i>	Dentaire pennée
<i>Carex sylvatica</i>	Laiche des bois
<i>Corydalis</i> sp. pl.	Corydales
<i>Dryopteris dilatata</i> + <i>carthusiana</i>	Fougères
<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante
<i>Galium rotundifolium</i>	Gaillet à feuilles rondes
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
<i>Hieracium murorum</i>	Epervière des murs
<i>Lamiastrum galeobdolon</i> subsp. <i>montanum</i>	Lamier jaune
<i>Lathyrus vernus</i>	Orobe printanière
<i>Maianthemum bifolium</i>	Petit muguet
<i>Melampyrum sylvaticum</i>	Mélampyre des bois
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace
<i>Mycelis muralis</i>	Laitue des murailles
<i>Oxalis acetosella</i>	Oxalide petite-oreille
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épis
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée
<i>Ranunculus ficaria</i>	Ficaire
<i>Rubus saxatilis</i>	Ronce des rochers
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicula
<i>Solidago virgaurea</i>	Verge d'or
<i>Vaccinium myrtillus</i>	Myrtille
<i>Vaccinium vitis-idaea</i>	Airelle rouge
<i>Valeriana montana</i>	Valériane des montagnes
<i>Viola reichenbachiana</i>	Violette des bois

Endroits humides et marais, Plantes herbacées des dépressions humides, fossés et marais

<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère
<i>Alchemilla coriacea</i>	Alchemille coriacee
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés
<i>Carex panicea</i>	Leche faux panic
<i>Chrysosplenium alternifolium</i>	Dorine à feuilles alternées
<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs
<i>Geum rivale</i>	Benoite des ruisseaux
<i>Glyceria</i> sp. pl.	Glycéries
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc articulé
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimache des bois
<i>Myosotis</i> sp. Pl	Myosotis
<i>Polygonum bistorta</i>	Rencouée bistorte
<i>Primula farinosa</i>	Primevère farineuse
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampant
<i>Saxifraga rotundifolia</i>	Saxifrage à feuilles rondes
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire des marais
<i>Stellaria nemorum</i>	Stellaire des bois
<i>Veronica beccabunga</i>	Véronique cresson de cheval
<i>Veronica montana</i>	Véronique des montagnes



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

Siège Social

455 rue du Colonel de Casteljau
B.P. 40417
39016 LONS LE SAUNIER CEDEX
TÉL : 03 84 35 14 14
Fax : 03 84 24 82 15
Email : accueil@jura.chambagri.fr

www.bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr

Agence Foucherans

ZAC de Foucherans
16 chemin de Rougemont
39100 FOUCHERANS

Agence Champagnole

3 rue Victor Berard
39300 CHAMPAGNOLE



SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROAGRI

TERRALTO
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

mes **parcelles**
De la sécurité à la performance